

DRAINAGE D'UNE PARCELLE HUMIDE

Exemples : mise en place d'un réseau de drains enterrés sur une prairie ou une culture, création de fossés ...

Période prévue pour la réalisation des travaux : du au

Durée :

Les travaux sont interdits du 15 février au 15 juin (période de reproduction de la grenouille rousse)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DRAINS

drains enterrés

linéaire :ml

diamètre du tuyau :mm

profondeur :cm

les matériaux, produits et composants de construction doivent être conformes aux normes françaises homologuées

rigoles à ciel ouvert

linéaire : ml

profondeur : cm

largeur :cm

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU RESEAU DE DRAINAGE



**Cocher obligatoirement une des techniques utilisée pour le rejet
sinon les travaux doivent faire l'objet d'une étude d'incidence**

Mesures prises pour que la sortie du réseau (exutoire) ne se fasse pas directement dans un cours d'eau

rejet dans un fossé

existant

à créer

dimensions : hauteurcm

largeur :cm

profondeur :cm

création d'un système de décantation type mare (2m x 2m environ)

autre système (décrire) :

Si le rejet se fait dans un fossé n'appartenant pas au pétitionnaire fournir l'accord du propriétaire du fossé

ENGAGEMENTS DU PETITIONNAIRE

PRESCRIPTIONS GENERALES

- ◆ toutes les précautions sont prises pour éviter des pollutions par les hydrocarbures :
 - le ravitaillement des engins de chantier est réalisé sur une aire étanche aménagée à cet effet,
 - le stockage des carburants et autres produits présentant des risques pour le milieu aquatique (ciments, enduits, peintures...) est effectué hors zone du chantier sur une aire étanche afin d'éviter toute fuite dans le cours d'eau,
 - les engins intervenant sur le chantier sont préalablement révisés et en bon état d'entretien afin de proscrire tout risque de pollution par des défaillances du système hydraulique, des fuites d'huile ou d'hydrocarbures.
- ◆ l'autorisation ou le récépissé de déclaration ainsi que le dossier ayant servi lors de l'instruction sont communiqués à chaque entreprise intervenant sur le chantier.

POSE DES DRAINS

- ◆ le système de drainage est constitué de matériaux inertes (graviers, pouzzolane,),
- ◆ les matériaux apportés sont exempts de toute espèce végétale invasive,
- ◆ les drains sont recouverts de terre végétale jusqu'au niveau du terrain naturel.

MESURES À METTRE EN ŒUVRE À L'ISSUE DES TRAVAUX

- ◆ toutes les mesures sont prises pour éviter le piétinement des animaux au niveau des fossés ou des rigoles.

Je m'engage à réaliser les travaux conformément au présent dossier.

Fait à
Signature

le